

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Jean Rostand - BTS - Services - Economie sociale familiale (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Jean Rostand - BTS - Services - Economie sociale familiale (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)	Jury par défaut	Autres candidats	5	156	28	50	20	40
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	10	155	47	94	20	40
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	9	149	31	52	20	40

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Être intéressé par l'aide, le conseil aux personnes cet intérêt pourra être attesté par une expérience de bénévolat

Disposer de compétences scientifiques, techniques et sociales pour établir le lien entre un aspect de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, budget, habitat-logement) et la santé, le bien-être

Disposer de compétences relationnelles et d'argumentation au service de la relation à l'utilisateur

S'exprimer et communiquer correctement à l'écrit et à l'oral pour s'inscrire dans un travail en équipe, échanger avec les professionnels du secteur

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les différentes disciplines, au sein des différents modules de la formation, ont pour but de former à l'expertise de la vie quotidienne.

Module 1 : Conseil et expertise technologiques: Représente les bases scientifiques et outils méthodologiques indispensables aux titulaires du diplôme. Ces enseignements sont dispensés sous forme de cours, de travaux dirigés et de travaux pratiques.

Module 2 : Animation formation: Construction du cadre pratique et juridique du monde professionnel de l'ESF, ainsi que des compétences de conception des actions réalisées par ces professionnels, dans les domaines de la vie quotidienne. Ces enseignements s'appuient sur des connaissances à acquérir en psychologie et sociologie pour maîtriser la connaissance des publics.

Module 3 : Communication professionnelle : Enseignement sous forme de TP et de travaux dirigés, qui visent la maîtrise des principes généraux de la communication, ainsi que les dimensions esthétiques, fonctionnelles et techniques des outils et supports de communication.

Module 4 : Travail en partenariat institutionnel et inter institutionnel: Cet enseignement vise à donner de connaissances juridiques de base et une maîtrise des dispositifs politiques et institutionnels en lien avec le monde professionnel de l'ESF.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures. Constituée de professeurs sous la responsabilité de la direction, la commission humaine attache une grande importance à tous les éléments constituant le dossier de candidature.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Cohérence du choix de la formation par rapport au projet professionnel

Implication en classe et investissement dans le travail personnel

Mise en valeur de l'expérience déjà acquise

Le projet motivé doit montrer une bonne appréhension des attendus de la formation

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes des bulletins.	.	Prise en compte des moyennes de première et de terminale, des notes obtenues aux épreuves anticipées de français	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations des bulletins.	.	Prise en compte des qualités rédactionnelles, des capacités d'analyse et de logique.	Important
Savoir-être	Appréciations des bulletins.	.	Bon comportement et participation active en classe.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Rubrique « Projet de formation ».	.	Prise en compte des démarches de recherche sur la formation (forum, portes ouvertes, journée du lycée).	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Rubrique « Activités et centres d'intérêt ».	.	Participation à la vie citoyenne et associative ou professionnelle, participations aux instances représentatives des lycéens	Important

Signature :

Laurent VERRECKT,
Proviseur de l'établissement Lycée Jean Rostand